

Le Conseil économique, social et environnemental formule des préconisations pour mieux tirer parti du potentiel touristique de la France grâce au numérique

Avis et rapport « Tourisme et numérique »

PUBLIÉ LE 13/12/2017

Mardi 12 décembre 2017, le tourisme représente plus de 7% du PIB de la France et constitue un vecteur important d'emplois. La richesse touristique du pays lui permet de conserver son statut de destination toujours plus prisée par les touristes internationaux. Pour le tourisme, l'essor du numérique entraîne des bouleversements majeurs (multiplication des offres, émergence de nouveaux acteurs, nouveaux modes de promotion, nouvelles concurrences) et fait naître de considérables opportunités. Dans ce contexte, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) présente aujourd'hui son rapport et son avis « Tourisme et numérique ».

Parmi ses préconisations phares, le CESE recommande de créer une haute école du tourisme, de lancer un Plan national de départ en vacances pour toutes et tous, de créer des parcours de découverte imaginés et initiés par les habitants des territoires et de nommer un.e interlocuteur.rice unique pour le tourisme auprès du Premier ministre.

Créer une « haute école du tourisme »

La France, par son attractivité touristique, doit assumer son rôle de leader au sein de l'Europe. C'est pourquoi le CESE préconise la création d'une « haute école du tourisme », où seraient enseignées les matières qui composent le secteur du tourisme : de l'économie à la restauration, en passant par l'histoire, la culture, le numérique et la connaissance approfondie des langues étrangères.

Lancer un Plan national de départ en vacances pour toutes et tous

25% des Français.e.s ne partent pas en vacances, en particulier en raison de leur situation sociale et/ou financière. Le CESE recommande de favoriser le tourisme intérieur par un Plan national de départ en vacances des personnes les plus en difficulté. L'utilisation du numérique devra leur être facilitée par l'accès aux outils informatiques et l'éducation à leurs usages. Le Conseil préconise également de mettre à profit le numérique et l'économie du partage (covoiturage, location ou échange de biens entre particulier.ère.s) pour améliorer le rapport qualité/prix du tourisme en France et y développer un tourisme différent et moins cher à destination, notamment, des jeunes et des familles.

Créer des « parcours de découverte » imaginés et initiés par les habitants des territoires

Les citoyens pourront devenir des acteurs du tourisme avec la création de parcours imaginés et initiés par les habitants des territoires. Ils/elles seront, à ce titre, des ambassadeurs de leur patrimoine. Pour faciliter cette découverte des territoires, le CESE préconise la création d'un Pass touristique favorisant les parcours de tourisme, intégrant les différents lieux et centres d'intérêt (musées, sites patrimoniaux, etc.), ainsi que d'un Pass mobilité proposant une interconnexion entre les modes de transport, ces deux Pass faisant l'objet d'une application numérique unique. Cette création d'offres groupées peut se faire à l'échelle de plusieurs régions.

Nommer auprès du Premier ministre un.e interlocuteur.rice unique en charge du Tourisme

Pour « incarner » le tourisme en France et amplifier sa dynamique, le CESE propose d'instituer un.e interlocuteur.rice unique

pour le tourisme auprès du Premier ministre, en complément du Comité interministériel. Enfin, le CESE recommande d'organiser, d'ici à 2019, de nouvelles Assises du tourisme et d'améliorer la couverture numérique des territoires.

Contact presse : Charlotte Daviau / 06 28 78 77 74 / charlotte.daviau@havas.com

[Télécharger](#)